

tenue sous la présidence de Monsieur IGGERT, assisté(e)
de Madame PERABO BONNET et Madame THIBAUT, Conseillères
En présence de Monsieur THERRE, Rapporteur public
Madame BILGER, Greffière

09 heures 00

01)	DOSSIER N° 2502599	RAPPORTEURE: Madame Léa PERABO BONNET
Titre de l'affaire	Refus de délivrance d'un titre de séjour + obligation de quitter le territoire sous 30j + fixe le pays de renvoi (arrêté du 21.3.2025)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame M	Maître KLING Sophie (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN	
02)	DOSSIER N° 2502598	RAPPORTEURE: Madame Léa PERABO BONNET
Titre de l'affaire	Refus de délivrance d'un titre de séjour + obligation de quitter le territoire sous 30j + fixe le pays de renvoi (arrêté du 21.3.2025)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur M	Maître KLING Sophie (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN	
03)	DOSSIER N° 2502629	RAPPORTEURE: Madame Léa PERABO BONNET
Titre de l'affaire	Obligation de quitter le territoire sans délai + fixe le pays de renvoi + interdiction de retour pendant 1 an (arrêté du 25.3.2025)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur M	Maître SNOECKX Hélène (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN	

09 heures 00

04)	DOSSIER N° 2502988	RAPPORTEURE: Madame Léa PERABO BONNET
Titre de l'affaire	Refus de délivrance d'un titre de séjour + obligation de quitter le territoire sous 30j + fixe le pays de renvoi (décision du 4.3.2025)	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame P	Maître FONTAINE Victoria (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN	
05)	DOSSIER N° 2502983	RAPPORTEURE: Madame Léa PERABO BONNET
Titre de l'affaire	Refus de délivrance d'un titre de séjour + obligation de quitter le territoire sous 30j + fixe le pays de renvoi (décision du 4.3.2025)	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur J	Maître FONTAINE Victoria (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN	
06)	DOSSIER N° 2502973	RAPPORTEURE: Madame Léa PERABO BONNET
Titre de l'affaire	Refus d'admission au séjour + obligation de quitter le territoire sous 30j + fixe le pays de renvoi + interdiction de retour pendant 1 an (arrêté du 12.3.2025)	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur T	Maître OLSZAKOWSKI Jonas (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA MOSELLE	
07)	DOSSIER N° 2503389	RAPPORTEURE: Madame Léa PERABO BONNET
Titre de l'affaire	Refus de délivrance d'un titre de séjour+ obligation de quitter le territoire sous 30j + fixe le pays de renvoi + interdiction de retour pendant 1 an (décision du 14.2.2025)	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur D	AARPI ELEOS AVOCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN	

09 heures 00

08)	DOSSIER N° 2600315	RAPPORTEURE: Madame Léa PERABO BONNET
Titre de l'affaire	Refus d'admission au séjour + obligation de quitter le territoire sous 30j+ fixe le pays de renvoi (arrêté du 07.10.2025)	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame D	AARPI ELEOS AVOCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFET DU HAUT-RHIN	
09)	DOSSIER N° 2503411	RAPPORTEURE: Madame Léa PERABO BONNET
Titre de l'affaire	Refus d'admission au séjour + obligation de quitter le territoire sous 30j + fixe le pays de renvoi (arrêté du 03.4.2025)	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame K	Maître GASIMOV Dilbadi
Défendeur	PRÉFET DE LA MOSELLE	
10)	DOSSIER N° 2503410	RAPPORTEURE: Madame Léa PERABO BONNET
Titre de l'affaire	Refus d'admission au séjour + obligation de quitter le territoire sous 30j + fixe le pays de renvoi (arrêté du 03.4.2025)	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur K	Maître GASIMOV Dilbadi
Défendeur	PRÉFET DE LA MOSELLE	
11)	DOSSIER N° 2503848	RAPPORTEURE: Madame Léa PERABO BONNET
Titre de l'affaire	Refus renouvellement attestation d'asile + obligation de quitter le territoire sous 30j + fixe le pays de renvoi + interdiction de retour pendant 1 an (arrêté du 27.2.2025)	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur K	Maître SNOECKX Hélène (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN	

09 heures 00

12)	DOSSIER N° 2601034	RAPPORTEURE: Madame Léa PERABO BONNET
-----	--------------------	---------------------------------------

Titre de l'affaire Refus de délivrance d'un titre de séjour + obligation de quitter le territoire sous 30j + fixe le pays de renvoi (arrêté du 23.9.2025)

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

Madame K

Maître CHEBBALE Sandrine (Cour)

Défendeur

PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN

Arrêté le 10/08/2026

La présidente du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur IGGERT, assisté(e)
de Madame PERABO BONNET et Madame THIBAUT, Conseillères
En présence de Monsieur THERRE, Rapporteur public
Madame BILGER, Greffière

09 heures 30

01)	DOSSIER N° 2505321	RAPPORTEURE: Madame Vanessa THIBAUT
Titre de l'affaire	Refus d'admission au séjour + obligation de quitter le territoire sous 30 jours + fixe le pays + interdiction de retour pendant 1 an (arrêté du 23.5.2025)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur S	Maître KLING Sophie (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN	
02)	DOSSIER N° 2505437	RAPPORTEURE: Madame Vanessa THIBAUT
Titre de l'affaire	Obligation de quitter le territoire français sous 30 jours + fixe le pays + interdiction de retour pendant 2 ans (arrêté du 6.6.2025)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur G	Monsieur GULABYAN Babken
Défendeur	PRÉFET DE LA MOSELLE	
03)	DOSSIER N° 2508307	RAPPORTEURE: Madame Vanessa THIBAUT
Titre de l'affaire	Refus de séjour + obligation de quitter le territoire français sous 30 jours + fixe pays de destination + interdiction de retour d'une durée d'1an (arrêté du 07/09/2025)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame S	Maître BLANVILLAIN Emilie (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA MOSELLE	

09 heures 30

04)	DOSSIER N° 2510973	RAPPORTEURE: Madame Vanessa THIBAUT
Titre de l'affaire Décision implicite refusant d'abroger l'interdiction de retour (2/11/2025)		
Demandeur	Nom des parties Monsieur Y	Représentants des parties Maître HUARD David
Défendeur	PRÉFET DE LA MOSELLE	
05)	DOSSIER N° 2511034	RAPPORTEURE: Madame Vanessa THIBAUT
Titre de l'affaire Refus titre de séjour + refus de délivrance d'une carte de résident - Décision du 18/12/2025		
Demandeur	Nom des parties Monsieur B	Représentants des parties Monsieur B
Défendeur	PRÉFET DE LA MOSELLE	
06)	DOSSIER N° 2509980	RAPPORTEURE: Madame Vanessa THIBAUT
Titre de l'affaire Refus implicite de délivrance d'une carte de séjour temporaire mention "vie privée et familiale"		
Demandeur	Nom des parties Madame D	Représentants des parties Maître ELSAESSER Typhaine (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN	
07)	DOSSIER N° 2605024	RAPPORTEURE: Madame Vanessa THIBAUT
Titre de l'affaire Refus de renouvellement de titre de sjéour+ obligation de quitter le territoire sous 30j + fixe le pays + interdiction de retour pendant 1 an (décision du 9.4.2026)		
Demandeur	Nom des parties Madame D	Représentants des parties Maître ELSAESSER Typhaine (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN	

09 heures 30

08)	DOSSIER N° 2605244	RAPPORTEURE: Madame Vanessa THIBAUT
Titre de l'affaire	Refus de délivrance d'un titre de séjour + obligation de quitter le territoire sous 30j + fixe le pays (décision du 22.4.2026)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur A	L'ILL LEGAL (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN	
09)	DOSSIER N° 2507969	RAPPORTEURE: Madame Vanessa THIBAUT
Titre de l'affaire	Refus de délivrance d'une carte de séjour portant la mention "vie privée et familiale" (décision du 5.8.2025)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame D	Maître FRANÇOIS Sandrine
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN	
10)	DOSSIER N° 2507362	RAPPORTEUR: Monsieur Julien IGGERT
Titre de l'affaire	Obligation de quitter le territoire + fixe le pays + interdiction de retour pour une durée de 3 ans (arrêté du 06/08/2025)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur S	Maître BOUDHANE Saïda (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA MOSELLE	
11)	DOSSIER N° 2507793	RAPPORTEUR: Monsieur Julien IGGERT
Titre de l'affaire	Refus délivrance titre de séjour + obligation de quitter le territoire sous 30j + fixe le pays de destination (décision du 29.8.2025)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur A	SELARL AXIO AVOCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN	

09 heures 30

12)	DOSSIER N° 2508185	RAPPORTEUR: Monsieur Julien IGGERT
Titre de l'affaire	Obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours + fixe pays de destination + interdiction de retour d'une durée de 1 an (arrêté du 19/09/2025)	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame H	SELARL AXIO AVOCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA MOSELLE	
13)	DOSSIER N° 2508748	RAPPORTEUR: Monsieur Julien IGGERT
Titre de l'affaire	Obligation de quitter le terroire sans délai + fixe le pays de destination + interdiction retour pendant 2 ans (arrêté du 19.10.2025)	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur M	SELARL AXIO AVOCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA MOSELLE	
14)	DOSSIER N° 2508741	RAPPORTEUR: Monsieur Julien IGGERT
Titre de l'affaire	Refus d'admission au séjour + obligation de quitter le territoire sous 30j + fixe le pays de destination (arrêté du 26.3.2025)	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame M	SELARL SAORSA AVOCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFET DU HAUT-RHIN	
15)	DOSSIER N° 2508742	RAPPORTEUR: Monsieur Julien IGGERT
Titre de l'affaire	Refus d'admission au séjour + obligation de quitter le territoire sous 30j + fixe le pays de destination (arrêté du 26.3.2025)	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame M	SELARL SAORSA AVOCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFET DU HAUT-RHIN	

09 heures 30

16)	DOSSIER N° 2509094	RAPPORTEUR: Monsieur Julien IGGERT
Titre de l'affaire	Obligation de quitter le territoire français + fixe pays de destination + interdiction de retour (arrêté du 6/10/2025)	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame R	SELARL AXIO AVOCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA MOSELLE	
17)	DOSSIER N° 2509096	RAPPORTEUR: Monsieur Julien IGGERT
Titre de l'affaire	Obligation de quitter le territoire français + fixe pays de destination + interdiction de retour (arrêté du 15/10/2025)	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame J	SELARL AXIO AVOCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA MOSELLE	
		Arrêté le 10/08/2026
		La présidente du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur IGGERT, assisté(e)
de Madame PERABO BONNET et Madame THIBAULT, Conseillères
En présence de Monsieur THERRE, Rapporteur public
Madame BILGER, Greffière

10 heures 00

01)	DOSSIER N° 2509966	RAPPORTEURE: Madame Léa PERABO BONNET
Titre de l'affaire	Arrêté portant refus de permis de construire et de demolir n° PC 67218 25 V0025 du 05/11/2025 délivré par le maire de la commune d'Illirch à la SCCV Tulipe (pour la construction d'un bâtiment de 14 logements collectifs)	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	SCCV TULIPE	SELÀRL SOLER-COUTEAUX ET ASSOCIÉS
Défendeur	COMMUNE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	M. LE MAIRE
02)	DOSSIER N° 2510768	RAPPORTEURE: Madame Léa PERABO BONNET
Titre de l'affaire	Arrêté portant permis de construire n° PC 67182 24 V0010 du 13/08/2025 délivré par le maire de la commune de Hangenbieten à la société Rive Gauche Immobilier (pour la construction de 3 immeubles d'habitation de 19 logements)	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur et Madame N	Maître ARAB Sabrina
Défendeur	COMMUNE DE HANGENBIETEN	M. LE MAIRE
	STÉ RIVE GAUCHE IMMOBILIER	SELARL LE DISCORDE - DELEAU
Observateur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN	

10 heures 00

03)	DOSSIER N° 2510206	RAPPORTEURE: Madame Vanessa THIBAUT
-----	--------------------	-------------------------------------

Titre de l'affaire Arrêté portant accord d'un permis d'aménager PA 068 374 24 R0007 (arrêté du 13.6.2025) + rejet du RAPO (décision du 17.10.2025)

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SCI LES MYRTILLES	SELARL DÔME AVOCATS
	SAS LE PARC	SELARL DÔME AVOCATS
	Madame O	SELARL DÔME AVOCATS
Défendeur	COMMUNE DE WINTZENHEIM	AARPI PMDB
	SAS OLISTER	M. G

04)	DOSSIER N° 2509874	RAPPORTEURE: Madame Vanessa THIBAUT
-----	--------------------	-------------------------------------

Titre de l'affaire Arrêté portant refus de permis de construire n° PC 067 411 25 R0031 du 25/09/2025 délivré par le maire de la commune de Rosheim à la société Ruck & Wind (pour le projet de construction de 5 bâtiments pour 80 logements)

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	RUCK AND WIND	SELARL LEONEM
Défendeur	COMMUNE DE ROSHEIM	Maître RIBIERE Louis (Cour)

Arrêté le 10/08/2026
La présidente du tribunal